

Questions orales

Une voix: Ce sont vos paroles.

Des voix: Bravo!

Une voix: Cela demeure une catastrophe.

* * *

LE LOGEMENT

LA MODIFICATION DU BILL C-89

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre responsable du logement. Dans une lettre adressée au Toronto Real Estate Board, le solliciteur général critiquait les propositions du ministre en matière d'habitation et disait que le budget comportait d'importantes failles et qu'il était, d'un point de vue politique, une véritable catastrophe, ces propos s'ajoutant aux critiques formulées par deux autres collègues du cabinet. D'après les dernières statistiques publiées hier par la SCHL, nous avons construit l'an dernier 53,900 logements dans le cadre du programme d'IRLM. Grâce au bill C-89, nous n'en construisons que 15,000, malgré les garanties du contraire que peut nous donner le ministre. Étant donné la pénurie critique de logements, notamment dans le secteur des loyers, le ministre a-t-il l'intention de modifier le bill C-89?

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): Madame le Président, étant donné le congé que la Chambre a eu en janvier et pendant lequel tous les députés ont eu suffisamment de temps pour étudier le bill C-89, ainsi que le nouveau congé dont ils ont pu profiter au cours des...

Des voix: Oh, oh!

M. Cosgrove: ... deux dernières semaines, le député qui pose cette question aurait dû se rendre compte, comme je le lui ai signalé en réponse à la dernière question qu'il a posée à la Chambre avant de partir en vacances, que le gouvernement actuel...

Une voix: Soyez sérieux!

M. Cosgrove: ... soucieux du bien être des Canadiens et de leur logement, a alloué 350 millions de dollars à cette fin. Ce montant s'appliquera non seulement aux 15,000 logements dont nous avons déjà parlé, mais il permettra également d'en construire davantage. Aux termes de l'article 40 de la loi nationale sur l'habitation, par exemple, le ministre du Logement de la province dont vient le député a été en mesure d'annoncer cette semaine que 130 logements publics seront construits dans sa province. Par conséquent, si le député tient compte des programmes permanents de la SCHL et du gouvernement, et de l'initiative que représentent ces 350 millions de dollars, il constatera que le gouvernement actuel prend des mesures sans précédent pour résoudre ce problème et que les gouvernements provinciaux n'ont pas suivi son exemple.

Des voix: Bravo!

LA RÉUNION DU COMITÉ

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, le ministre essaie peut-être d'induire en erreur les

maires canadiens, comme dans son télex du 12 mars, mais la Chambre n'est pas dupe. Le projet de loi C-89 permettra seulement la construction de 15,000 logements, ce qui sera nettement insuffisant, compte tenu de l'acuité de la pénurie qui sévit au Canada.

Je voudrais poser une question toute simple au ministre; elle découle de la déclaration qu'il a faite à propos des vacances parlementaires. Pourquoi son leader parlementaire et lui-même ont-ils ordonné au président du comité des ressources nationales et des travaux publics de ne pas tenir la réunion prévue pour le 4 mars dans le but d'étudier le projet de loi C-89 que nous jugeons très urgent?

● (1440)

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): Madame le Président, je suis certain que les Canadiens ne se laisseront pas duper par les remarques liminaires du député. Ils ne se laisseront pas bernier par cette comédie. Nous avons dit qu'il y aurait possibilité de construire 40,000 logements abordables, par la voie normale ou par le truchement de la coopérative dans le cadre de ce programme, ce qui favoriserait l'embauche, et les Canadiens n'arrivent pas à comprendre que le député puisse jouer la comédie et ose prétendre qu'il n'a pas encore eu le temps de lire le projet de loi dont il est question à la Chambre depuis le 12 novembre. Il ne s'est même pas donné la peine de le lire. Le député n'a pas encore compris que le gouvernement a promis d'affecter la somme de 350 millions de dollars à ce programme, ce qui permettra d'offrir toutes les possibilités d'emploi prévues.

* * *

L'AGRICULTURE

LA SITUATION DES JEUNES AGRICULTEURS

L'hon. John Wise (Elgin): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Je suis certain qu'il connaît bien le dilemme financier auquel de nombreux agriculteurs canadiens doivent faire face aujourd'hui, surtout les producteurs de viande rouge, les agriculteurs qui ne possèdent en propre qu'une fraction infime de leur exploitation et, en particulier, les jeunes agriculteurs. En fait, madame le Président, la situation est si grave que de nombreux jeunes Canadiens de nos collègues et universités sont en train d'évaluer la situation financière de l'agriculture canadienne. Et même si ces jeunes Canadiens ont des exploitations agricoles familiales à reprendre en main, ils hésitent à le faire parce qu'ils craignent de ne pas pouvoir soutenir une entreprise familiale que des générations ont établie de peine et de misère. Je n'exagère pas le moindrement; la situation est bien telle et elle est extrêmement grave. Compte tenu de cela, quelle raison d'espérer—ou sinon, quel conseil—le ministre peut-il donner à ces jeunes Canadiens?